



Nouveau fournisseur

Pour avoir accès au portail de dématérialisation des factures (login et mot de passe), vous devez faire une demande à BLG-GRT-DFRSEA-DEMAT-FACTURES@grtgaz.com avec les éléments ci-dessous :

- N° de TVA intracommunautaire ou n° de SIREN
- Raison sociale + adresse postale complète
- Email d'une personne de votre entreprise qui recevra l'identifiant et le mot de passe et qui deviendra l'administrateur du compte SY
- Coordonnées de cette personne : Nom, Prénom et téléphone

1

Vous recevez un identifiant et un mot de passe GRTgaz par mail via la plateforme SY by CEGEDIM

2

Vous activez votre compte en donnant les informations nécessaires pour moi et les contacts de ma société

3

Vous pouvez **transmettre** ou **déposer** les factures immédiatement sur le portail

- L'utilisation du portail SY by CEGEDIM est totalement gratuite.
- L'inscription sur le portail est sécurisée.
- Le dépôt des factures assure une prise en charge immédiate auprès du bon service.
- L'utilisation du portail fiabilise et trace la date de dépôt de la facture.

Vous êtes déjà inscrit sur le portail SY by CEGEDIM

Deux possibilités s'offrent à vous :

1

Vous pouvez déposer votre facture sur le portail

<https://portal.sybycegedim.com/>

*unique option pour transmission par PDF signé**

* « Pdf signé » signifie que cette option vous permet de vous exonérer de la documentation de piste d'audit de TVA, CEGEDIM prenant en charge la signature du PDF et l'archivage de la facture électronique.

2

Vous pouvez envoyer votre facture en PDF à : grtgazdemat@efactures-cegedim.fr

Toute facture doit comporter les mentions obligatoires dont :

- le numéro de commande GRTgaz
- vos coordonnées bancaires

Des tutoriels à votre disposition :

- ✓ [Inscription portail SY](#)
- ✓ [Suivi facture SY](#)
- ✓ [Traitement facture SY](#)